

L'UNITÉ PAR LE SYNDICALISME GESTIONNAIRE ...

Denis Forestier (S.N.I. autonome), Roger Lapeyre (F.O.) et Aimé Pastre (C.G.T.), trois authentiques syndicalistes, dont la probité et l'indépendance sont indéniables, ont lancé, à la veille de l'ouverture du Congrès de la C.G.T., un appel public pour un mouvement syndical uni et démocratique.

Nos lecteurs verront par ailleurs comment Frachon a escamoté le débat à Ivry. Il se confirme, si besoin est, que l'unité syndicale avec les cadres de la C.G.T. est impensable. Les maîtres de la centrale communiste entendent demeurer les manœuvriers d'une organisation «de masse» pour le compte du parti qui les appointe. La dissociation entre leur «rôle» et l'essor du syndicalisme est plus qu'évidente.

Néanmoins, si l'appel des trois syndicalistes semble ignorer cette évidence, il pose un certain nombre d'exigences depuis quelque temps, et que nos camarades n'ont cessé d'affirmer.

La Charte d'Amiens: Compte tenu des lacunes que présente la Charte d'Amiens de nos jours, ses principes de base sont les seuls suivant lesquels l'unité d'action syndicale puisse être envisagée. La structure et les méthodes qu'ils impliquent sont en opposition avec les structures et les méthodes des centrales communistes et libres (d'une liberté formelle). La révocabilité des responsables syndicaux, si elle ne résout pas en elle seule, les problèmes de l'efficacité, retire la garantie réelle de la "démocratie" intrinsèque au syndicat. Il n'est pas douteux, nous en convenons avec nos amis, que le cumul des mandats syndicaux et politiques qui son de règle à la C.G.T. ne saurait assurer l'indépendance de l'action ouvrière à l'égard des partis et des blocs. Mais là encore, il est vain d'espérer que les cadres du parti communiste en fonction à la C.G.T. l'admettent de plein gré. Ils ont plus besoin de la C.G.T. que la C.G.T. a besoin d'eux. Elle leur fournit le véhicule et les troupes de propagande.

Aussi longtemps que les communistes s'imposeront à la C.G.T. (on sait comment les votes des congrès sont préparés au Comité Central) elle ne pourra rester maîtresse de ses initiatives et de son action.

Unité à la base: Si l'on exclut l'éventualité d'une unité organique, soit avec les centrales existantes, soit du profit d'une seule d'entre elles, la solution possible est l'unité d'action par la base, l'unité de tous les militants quelle que soit leur affiliation. Le dialogue ébauché par Forestier, Lapeyre et Pastre doit se poursuivre, pour élaborer en clair des objectifs communs. Nos camarades de *l'UNITE*, ont fait ce travail depuis quelques années déjà, et leur journal est le lien de libre confrontation des thèses. Mais cet effort serait inopérant s'il n'aboutissait pas à la construction d'un programme d'action, adapté aux circonstances présentes

Programme d'action: L'inefficacité des grèves corporatives n'est plus à démontrer. Loin de résoudre le problème du salariat et de l'exploitation du travail par le patronat, elles creusent de plus en plus le fossé qui sépare l'action du but.

Les méthodes nouvelles de production, l'automatisation, l'élargissement des échanges européens créent une situation nouvelle, à laquelle le syndicalisme doit s'adapter, il faut préparer les travailleurs à la gestion de l'économie.

Par l'étude de la grève gestionnaire qui met en cause le système lui-même. La grève gestionnaire n'est pas la revendication qui s'inscrit dans le capitalisme privé ou d'Etat, mais la méthode qui bouleverse les règles du capitalisme.

Par l'extension des attributions des comités de co-gestion. Les travailleurs doivent faire l'école de la gestion des entreprises dont ils auront à assurer demain la «grande relève». Que l'on ne se berce pas d'illusions. La valeur positive des militants syndicalistes membres de comité d'entreprise est souvent médiocre. Le cadre de fonctionnement des comités d'entreprise est trop étroit, limité par des lois que les politiciens du syndicalisme ont volontairement limitées.

Si l'on se refuse à admettre l'inéluctabilité de la révolution «directoriale» il faut que le prolétariat soit capable d'assurer la gestion de l'économie dans tous les domaines.

C'est pourquoi les revendications de demain doivent être axées sur le caractère essentiellement gestionnaire du syndicalisme.

Michel PENTHIE

Commission syndicale F.A.